



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHARTRE DE MODÉRATION DES RÉSEAUX SOCIAUX DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA NIÈVRE

Bienvenue sur les réseaux sociaux officiels de la Préfecture de la Nièvre et des services de l'Etat dans la Nièvre

Ces réseaux sont des espaces ouverts à tous. Ils visent à informer les internautes sur l'action des services de l'État dans la Nièvre et à favoriser le débat public.

Le non-respect des règles de bonnes pratiques et des dispositions légales mentionnées ci-dessous peut éventuellement entraîner la modération des publications.

Vos publications sont visibles dans les commentaires dès que vous les avez rédigées et validées. Elles ne sont modérées qu'a posteriori.

Le service communication de la préfecture de la Nièvre, qui assure la responsabilité de la gestion de cette page, se réserve le droit de supprimer toutes les publications contraires à l'ordre public, aux bonnes moeurs, aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur. Il en est de même pour les publications à caractère violent, raciste, injurieux, grossier ou faisant l'apologie de crimes de guerre.

Les messages à caractère publicitaire, les petites annonces ou les messages contenant des coordonnées téléphoniques ou postales seront systématiquement supprimés.

Les internautes ne respectant pas ces règles de manière répétée pourront se voir exclus de la page.

Les commentaires doivent être écrits dans un langage compréhensible par tous. Afin que le débat suscité par les publications soit riche, les internautes sont invités à débattre à l'aide d'arguments de fond et non d'invectives. De même qu'ils sont invités à réagir aux publications par des commentaires portant sur le sujet initial. Le service communication de la préfecture de la Nièvre se réserve le droit de supprimer tout commentaire n'ayant aucun lien avec le sujet abordé.

Préfecture de la Nièvre

Bureau de la communication
et de la représentation de l'Etat

Tel : 03.86.60.70.88

pref-communication@nievre.gouv.fr

Avril 2022